

FO LE CSE, ÇA VOUS CONCERNE !

LES RÈGLES ONT CHANGÉ

DP
Délégués du personnel

+

CE
Comité d'entreprise

+

CHSCT
Comité d'hygiène et de sécurité
et des conditions de travail

est devenu

CSE
Comité social et économique

Force Ouvrière est venu négocier la mise en place des prochaines élections des représentants du personnel.

La fusion des instances limite le nombre d'élus. Il faut donc agir !

DEVENEZ ACTEURS DE VOS DROITS !

Etre élu au CSE, c'est un droit de regard sur la gestion de l'entreprise. Ainsi, vous pourrez agir dans l'intérêt de tous les salariés et organiser des actions sociales et culturelles.

DONNEZ UN VRAI VISAGE AU CSE !



*Vous avez au moins 1 an d'ancienneté • Vous avez 18 ans révolus •
Vous êtes ouvriers, employés, techniciens, agents de maîtrise ou cadres*

N'HÉSITEZ PAS À VOUS PRÉSENTER SUR UNE LISTE FORCE OUVRIÈRE

Se présenter sur une liste FO c'est rejoindre un syndicat libre et indépendant à l'égard du patronat. C'est aussi accéder, en tant qu'élus, à des formations juridiques, économiques et sociales adaptées.

POUR ÊTRE SOUTENU ET ASSISTÉ DANS L'EXERCICE QUOTIDIEN DE VOTRE MANDAT, REJOIGNEZ FORCE OUVRIÈRE

